Image not found or type unknown

Confrontation pour attouchement sur mineur

Par **nicole0411**, le **10/05/2012** à **08:35**

Bonjour,
ma petite fille de 8 1/2 ans a subi des attouchements par son pére, ayant porté plainte , elle a été interrogé filmé, vu une psy et une gynéco, il n'y a aucune trace, elle a été convoqué a la brigade des mineurs et confrontée face a son pére qui etait lui avec son avocat, et elle toute seule, ils en ont déduit que c'est elle qui se touchait et avait pensé que c'etait son pére. faut dire qu'elle nous dit qu'elle dort tjrs avec lui et lui que se n'est pas vrai.
je voulais savoir si c'est normal qu'elle est été confronté avec lui et son avocat et elle etait seule faut pense qu'elle n'a que 8 1/2
il y a aucune perquisition chez lui , donc ils classent l'affaire et peut dés le 20 mai retourner chez son pére le w end
merci par avance pour votre réponse que j'attends avec impatience
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés